



LIGUE
NORMANDIE

Liste des Candidats à l'élection du Comité de Direction de la Ligue de Normandie de Tennis.

Conformément à l'article 55-2 des Règlements Administratifs de la FFT, les membres de la Commission régionale des Litiges ont étudié le 1^{er} octobre 2020 les listes établies à titre définitif et les candidatures définitives adressées à la Ligue dans le cadre des élections au Comité de Direction de la Ligue de Normandie de Tennis :

A été validée la liste suivante :

La liste « Agir et Gagner en Normandie 2024 » conduite par Olivier Halbout.

Décision publiée à la demande de Pascal Got, Président de la Commission Régionale des Litiges, le 12 octobre 2020 à 10h27

La présente décision est susceptible d'appel en application de l'article 126 des Règlements Administratifs de la FFT devant la Commission Fédérale des Litiges dans le délai de 48 heures à compter de sa publication sur le site internet de la Ligue.